

Le Pontois

le magazine de ma commune

TRAVAUX

Pages 4 à 7

PONT-DE-POITTE
2018 EN PHOTOS

Pages 12 & 13

DES HOMMES, DES FEMMES

Pages 14 & 15



Edito

Page 3

Dossiers

Travaux

Page 4 à 7

Infos communales

Page 8 à 11

2018 en images

Page 12 & 13

Des Hommes, des Femmes

Page 14 & 15

Associations

Page 16 à 21

Groupe scolaire

Page 22

Etat civil / MEMO

Page 23

Calendrier des manifestations 2019

Page 24

Le Pontois n° 68, avril 2019



Directeur de la publication : Christelle DEPARIS-VINCENT
Directeur du comité de rédaction : Marie LACOMBE
Comité de rédaction : Le Conseil municipal
Crédit photo : Marie LACOMBE, Laurent MAGRÉAULT-D'ATTOMA, Jean-Michel GENSSE, Anca DARAMUS
Mise en page : Jean-Michel GENSSE
Imprimerie : PLESSY
Imprimé à 500 exemplaires

Contact :

Mairie de Pont de Poitte
39, Grande Rue
39130 PONT-DE-POITTE

Tél : 03 84 48 30 01
Fax : 03 84 48 31 04

Mail : mairie@pontdepoitte.com
site : www.pontdepoitte.com
facebook.com/pontdepoitte

Ouverture au public :

du lundi au vendredi, de 14h00 à 17h00

Que de travaux réalisés et d'actions menées en **2018**, vous en trouverez le détail dans ce bulletin au travers de photos ou d'articles spécifiques.

- Concrétisation du dossier **TEPCV** : isolation extérieure du pôle santé et de la petite salle derrière la mairie, éclairage public des chemins piétonniers, et fin de l'aménagement de la place et parking de l'ex-cinéma. Ces derniers travaux nous sont enviés car ils ont permis d'augmenter considérablement le stationnement et favoriser l'accès aux commerces. Malgré cela on trouve encore des véhicules garés sur les trottoirs – sans pour autant être excusés par le fait de livrer-obligeant les piétons à cheminer sur la route avec paniers et enfants, tandis que d'autres pour éviter les plateaux et gagner du temps –sur 500m !- empruntent à vive allure la rue Bernard Thurel afin de remonter sur Orgelet, au détriment de la sécurité des nombreux piétons et enfants de cette rue située en lotissement et derrière le groupe scolaire. Afin de réduire ces nuisances, lors du budget primitif le conseil s'est positionné pour la sécurisation piétonne de la grande rue par l'installation entre autres de potelets et bacs à fleurs supplémentaires, la réfection de parties de trottoirs le nécessitant et d'aménager le sens de circulation depuis le parking Ex-Cinéma vers la rue Bernard Thurel.

- Eau et assainissement : la délégation de service public arrivant à échéance, les négociations menées ont amené le conseil à se positionner en faveur de la société **SOGEDO** mieux-disante en terme de prix et sur les prestations proposées notamment au niveau du renouvellement des installations et des aménagements fonctionnels de la station d'épuration. Nous n'avons pu échapper à une hausse des prix de l'eau et l'assainissement, (voir article). Le conseil continue d'investir sur ses réseaux humides : 2018 a vu la fin des travaux sur le changement de conduite d'eau potable en ZA dont l'objectif d'améliorer le rendement (fuites régulières et difficiles à trouver sur l'ancienne conduite et menace d'une taxation supplémentaire de l'Agence de l'Eau) et au hameau de Blesney de renforcer la défense incendie. Le conseil a profité de ces travaux pour préparer la mise en séparatif de l'assainissement de la ZA.

Vous n'êtes pas non plus sans savoir que l'on parle de plus en plus de fusion d'intercommunalité pressés par la préfecture et l'Etat, le seuil de **5000** habitants au-dessus duquel il n'était pas obligatoire de fusionner n'est que dérogatoire et aujourd'hui les dotations baisseront d'autant plus vite que nous n'atteignons pas le seuil critique de **15 000** habitants, ce à quoi il faut ajouter des transferts de compétences obligatoires (Eau et assainissement au plus tard en **2026**

par exemple, urbanisme ?) nécessitant une continuité de service et donc des charges qui ne pourront être supportées à seulement **6000** habitants. Un projet autour du lac de Vouglans (communautés de communes de la Région d'Orgelet, de la Petite Montagne, de Jura Sud et du Pays des Lacs) permettrait de répondre à ces contraintes, de plus cette nouvelle communauté de communes aurait déjà une entité déjà affirmée autour du lac de Vouglans, reprenant les contours prolongés vers le sud du premier Pays des Lacs.

Cependant dans une entité avoisinant les **100** communes, pour être un peu plus représentatif il faudra envisager dans les années à venir un regroupement communal avec nos voisins, pourquoi pas à l'échelle du **SIVOS**. Une première réunion entre maires et adjoints de Blye, Mesnois, Largillay-Marsonnay, Patornay et Pont de Poitte, a déjà eu lieu le 15 novembre, dans une ambiance franche et constructive. Ce rap-



prochement favorisera aussi les discussions sur l'urbanisation à l'heure où la communauté de communes élabore son **PLUI**, où nous perdons encore une classe pour la rentrée **2019** et la Maison pour Tous dépose enfin un **CU** pour le lotissement au Pré de la Frérie avec des parcelles en accessibilité à la propriété. A noter par ailleurs que le recensement de janvier laisse apparaître une forte diminution de la population Pontoise, entre les maisons vacantes, celles transformées en résidences secondaires ou locatif saisonnier, les appartements en travaux, et surtout un certain nombre de familles qui n'ont pas pris la peine de répondre

malgré le caractère obligatoire du recensement ! Avant de penser à plus grande échelle, en **2019** dernière année pleine du mandat, la commune connaîtra encore quelques travaux :

- mise en accessibilité de la petite salle et des sanitaires du Foyer Rural afin de conserver l'accès à l'ensemble du bâtiment,
- réhabilitation des WC publics qui manquaient cruellement au sein de la commune,
- entretien du petit patrimoine bâti de la commune : remise en état de la toiture du lavoir de Blesney et du château d'eau de Poitte.

En terme de budget ce sera aussi l'année du versement des subventions liées à tous les travaux réalisés ; la trésorerie de la commune actuellement un peu tendue puisqu'il a fallu faire les avances, sera revenue à un niveau «normal» en fin d'année.

A toutes celles et tous ceux engagés dans les associations, les activités économiques de la commune, à ceux et celles qui donnent de leur temps pour l'animation, l'entretien de notre village ou donnent l'exemple par leur engagement civique, aux agents de la commune pour leurs compétences et aux conseillers pour leur engagement, **MERCI**, et continuons ensemble en **2019** ■.

Christelle DEPARIS-VINCENT
Maire de Pont-de-Poitte

Travaux



Isolation du pôle santé



Ces travaux figurent au point n°1 de notre TEPCV et ont donc été subventionnés à 80%. Il s'agissait d'isoler les murs par l'extérieur et de changer les huisseries.

En amont, avec l'accompagnement de l'**ADEME** de Lons-le-Saunier, un diagnostic énergétique a été effectué par le cabinet **Enera** de Besançon, en octobre 2017. Il a confirmé le fait qu'il fallait isoler thermiquement ces 2 bâtiments, notamment la petite salle, véritable passoire thermique.

Deux techniques différentes ont été utilisées :

-Pôle santé :

Isolation des murs en polystyrène (entreprise Bonglet), huisseries et volets en PVC (entreprise Espace Menuiseries), volets roulants électriques pour les cabinets médicaux (les câblages avaient été prévus lors des travaux intérieurs), volets roulants solaires pour l'appartement de l'étage.

A noter : ces travaux ont permis de remettre en location le studio, dont la porte laissait passer beaucoup d'air. L'isolation par l'extérieur recouvre les chaînages d'angle. C'est pourquoi nous avons demandé à l'entreprise Bonglet de les repeindre en trompe-l'œil pour garder le caractère du bâtiment ■

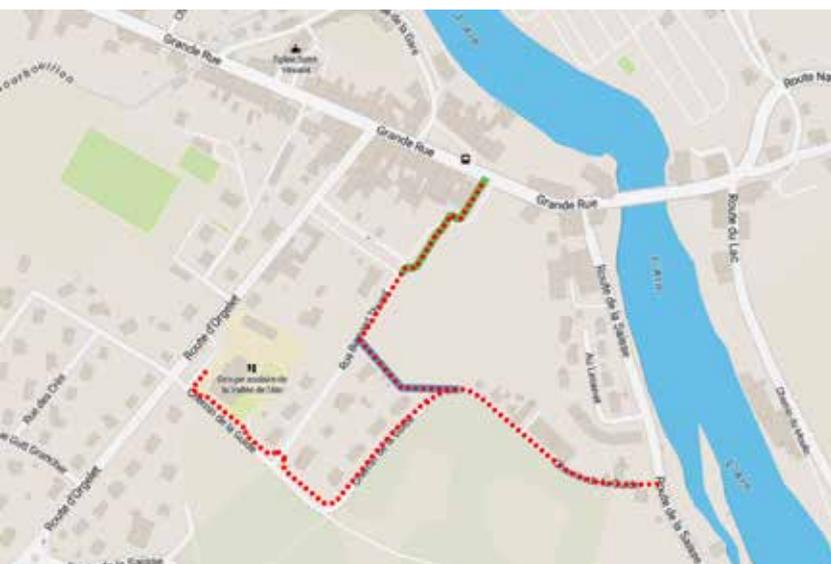
Isolation de la petite salle



- Petite salle derrière la mairie :

Isolation des murs avec des panneaux de laine de bois, huisseries en aluminium (entreprise Artema). Avec les travaux de mise aux normes « handicapé » des toilettes, cette salle est devenue très agréable ■

Eclairage public

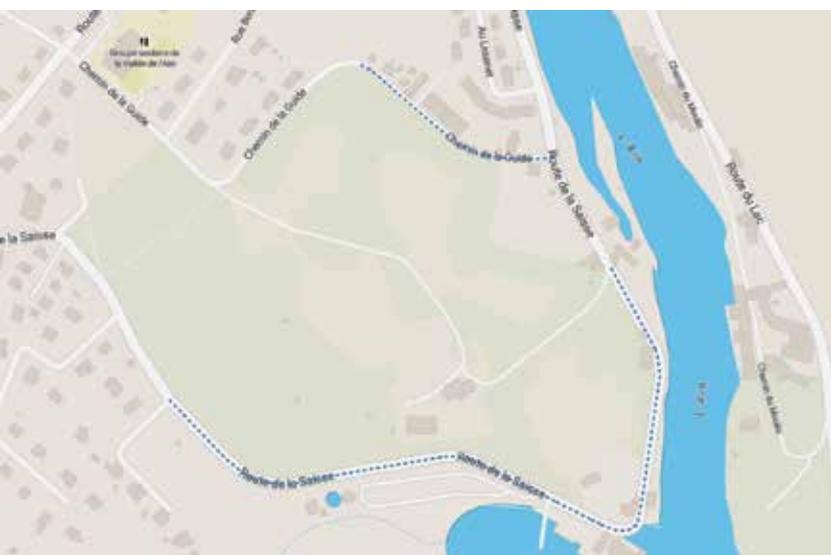


Rénovation :

Fin 2017, 46 points lumineux ont été rénovés avec le passage en LED, dans un objectif de réduction de la consommation électrique ainsi que d'éclairage plus qualitatif ■

Cheminement sécurisé et éclairé
Ancien cheminement non éclairé

Ouverture d'un passage pour rallier la place rapidement et en toute sécurité



Extension du réseau :

A l'automne 2018, le chemin de la Guide ainsi que le cheminement piétonnier qui va de la Guide à la rue Bernard Thurel ont été équipés d'éclairage public. Cela permet un accès sécurisé pour les piétons, notamment pour les enfants venant du Lésenet et allant à l'école ou prendre le bus sur la place, puisque le parking longeant l'ancien cinéma est également éclairé ■



Réflexion sur l'extinction nocturne :

Le conseil municipal est en phase de réflexion, pour répondre à un engagement pris sur la préservation de la biodiversité dans notre convention **TEPCV**.

Modalités :

- Il ne s'agit évidemment pas d'éteindre entièrement l'éclairage public dès la tombée de la nuit (surtout après les investissements faits ces derniers mois). Mais d'éteindre au milieu de la nuit, quand il n'y a plus personne dans les rues. La réflexion porte sur des horaires adaptés en fonction des jours de la semaine et de la saisonnalité.

Objectifs :

- Réduction de la consommation électrique
- Baisse des nuisances dues à la pollution lumineuse sur la faune nocturne et la flore : la nuit est essentielle à la vie
- Baisse de la perturbation de la production de la mélatonine (en l'absence complète de lumière) et des dérèglements biologiques (santé humaine)
- Retrouver l'expérience du ciel étoilé, Patrimoine Mondial de l'Humanité au titre de l'UNESCO

Focus sécurité :

Les études menées dans les Régions où l'extinction nocturne se pratique déjà (plus de 10000 communes en France) montrent qu'il n'y a :

- Pas d'augmentation de la criminalité dans les zones non éclairées, la majorité des faits (80%) ayant lieu en plein jour
- Pas d'augmentation de l'accidentologie : il y a moins d'éblouissements liés aux difficultés d'adaptation visuelle pendant les changements brutaux de conditions d'éclairage et plus de prudence de la part des conducteurs ■

Vous trouverez un questionnaire dans ce bulletin avec les propositions d'horaires.

Travaux du parking de l'ancien cinéma



Travaux chemin du belvédère (1^{ère} couche)



Enfouissement des 3 lignes haute tension par ENEDIS : du poste source à Patornay et Boissia



Trophée des Maires



C'est le Vendredi 23 mars 2018 que Chistelle DEPARIS-VINCENT, Maire de Pont de Poitte, accompagnée de Marie LACOMBE, 1^{ère} adjointe, a reçu le Trophée des maires, dans la rubrique TRAVAUX PUBLICS.

Bref instant de reconnaissance et juste retour du travail accompli par l'équipe municipale.

A la suite de la remise des prix, les lauréats et l'ensemble des invités ont été conviés à un vin d'honneur au 1^{er} étage du Car Com à Lons le Saunier ■



Infos communales

Changement de délégataire : la SOGEDO remplace VEOLIA

Depuis 2008 l'achat et la distribution de l'eau potable ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées ne sont plus gérés en régie communale mais font l'objet d'une Délégation de Service Public. Celle-ci arrivant à échéance en 2018, le conseil après avoir étudié en 2017 les différentes modalités d'assurer le service : reprise du service en régie ou renouvellement de Délégation de Service Public -sur tout ou partie du service à fait le choix de renouveler la délégation pour 9 ans.



Accompagnés par le cabinet **GUESAC 'EAU** pour l'appel d'offre et les négociations qui s'en sont suivies (après un entretien les candidats ont dû réviser par trois fois leur offre) la commission créée pour le renouvellement de ces DSP eau et assainissement ainsi que le Conseil municipal a retenu le groupe **SOGEDO**, sur les critères de tarification (moins disant) et de proposition de prestations (renouvellement des équipements notamment au niveau de la station).

Le délégataire, en l'occurrence la **SOGEDO** prend en charge tout ce qui relève du fonctionnement de la station que ce soit au niveau de la qualité de traitement que de la sécurité (nous n'aurons plus à en prendre une partie en charge comme dans le précédent contrat), le renouvellement progressif des compteurs d'eau de plus de **15 ans**, etc., financera les analyses et assurera les astreintes **24h/24** et **7j/7**. Les normes de rendement demandées pour l'eau potable, les normes de collecte et l'âge de la station avec un certain montant de renouvellement programmé dans le contrat de délégation font que la part du délégataire, malgré les négociations augmente et passe ainsi de **0.8814 € HT/m3** à **0,93 €/ m3** pour l'eau et de **0.9718 €/m3** à **1,15€/m3** pour l'assainissement (facture décembre 2018) indexée annuellement.

Légalement, «**l'eau paye l'eau**», c'est-à-dire que le Budget Principal (M14 dont les principales recettes sont les taxes et les dotations) ne doit pas servir à financer le budget eau et assainissement (M49) dont les recettes sont les redevances (part communale) et des subventions sur investissement. Pour mémoire notre part com-

Eau et assainis



munale qui est de **42,5 cts/m3** pour l'eau potable et de **63 cts /m3** pour l'assainissement sert au renouvellement des réseaux puisque nous en sommes propriétaires et donc à rembourser les emprunts dédiés. Le prix final au m3 étant jusqu'à présent de **1,29€ HT** pour l'eau et **1,58€ HT** pour l'assainissement.

Le budget M49 devant s'équilibrer par lui-même, nous serons contraints de répercuter la hausse de la part du délégataire à compter de Juin 2019 (relevé des compteurs) pour les consommations ultérieures, le prix au M3 passera pour l'eau à **1.355€ HT** et à **1.78€ HT** pour



Le Zonage d'assainissement ou schéma directeur d'assainissement : validé

Réalisé par le bureau d'étude **IRH/ANTEA** à la suite du diagnostic assainissement et rendu obligatoire par le PLU, il n'a fait l'objet d'aucune remarque par la **DREAL** au niveau de son impact environnemental et a été validé par le commissaire enquêteur à la suite de l'enquête publique. Il est donc opposable à tout le monde sur l'ensemble de la commune.

Rappel raccordements et diagnostics :

- des règles à respecter :

Les travaux de raccordement en eau et assainissement doivent être réalisés par le délégataire (**SOGEDO**), les travaux en amont des raccordements peuvent être réalisés par vos soins ou une autre entreprise.

Toute construction nouvellement raccordée au réseau est redevable de la taxe de raccordement qu'il s'agisse d'un petit logement servant uniquement à la belle saison ou d'une résidence principale.

- Diagnostic assainissement obligatoire en cas de mutation :

En cas de vente ou mutation un diagnostic assainissement est obligatoire, il doit être réalisé par le **SPANC** à la communauté de communes pour toutes les habitations en assainissement individuel ou par le délégataire (**SOGEDO**) pour toutes les autres constructions raccordées.

Préparation de la mise en séparatif de la ZA :

Le diagnostic assainissement a identifié l'arrivée importante d'eaux parasites à la station, en provenance de la ZA. On observe une pénétration des eaux résiduelles et la collecte des eaux pluviales dans le réseau, accentuées par un dysfonctionnement du déversoir d'orage. La **DDT** et la police de l'eau nous somment donc d'intervenir. Le conseil a saisi l'opportunité des travaux sur le réseau d'eau potable en ZA qui nécessitaient la traversée de la route d'Orgelet pour préparer cette mise en séparatif, en installant un collecteur d'eaux pluviales sous la route d'Orgelet en direction du Buronnet. En ces années de plus en plus sèches il est important que les eaux pluviales reprennent leurs cours initial au lieu d'être souillées pour être conduites vers la station.

Les travaux ne débuteront que sous réserve de l'obtention de subventions et attendront sinon l'échéance des annuités en cours et le positionnement de la Communauté de Communes sur le transfert de compétences assainissement (et éventuellement eau) au 1er janvier 2020 ■

l'assainissement. L'abonnement se payant par avance, lors de la facture de décembre la société **VEOLIA** n'a pas pu facturer d'abonnement vous le trouverez donc 2 fois sur la facture de juin.

Quelques mots sur la **SOGEDO** : c'est un groupe familial (**MERLIN**), dont le siège social est basé à Lyon. La prestation de service sera assurée par l'antenne de Saint-Laurent dont le responsable est **M. Yannick SCHWEITZER**, que vous pourrez rencontrer également sur le terrain lors d'interventions sur les réseaux ou station.

Coordonnées de la **SOGEDO** :
03.84.60.26.70 **24h/24 et 7j/7**

Adresse postale :
 SOGEDO - 15 rue des Pesières -
 39 150 Saint Laurent en Grandvaux
 Mail : st-laurent@sogedo.fr

Pratiques alternatives

Gâce au TEPCV la commune a pu se préparer au passage au 0 phyto, obligatoire depuis le 1er janvier 2018 dans les collectivités.



Réciprocator



Balayeuse

Acquisition de matériel (80% de subvention) :

A ce titre nous avons acquis balayeuse et réciprocator, le premier permettant d'augmenter la fréquence de balayage et limiter l'implantation de plantes non désirées sur les accotements, le second d'éliminer sans projection de cailloux la végétation déjà implantée. Le brûlage au gaz, nécessitant un passage très fréquent (attaque du stade plantule) ne s'avère pas suffisant pour contenir l'implantation sur l'ensemble de notre commune.

Le broyeur de branches acquis lui aussi grâce au TEPCV, permet de créer un paillage sur les massifs, limitant l'enracinement des adventices et réduisant l'évaporation du sol.



A gauche, Stade Plantule

Actions d'animation et de sensibilisation au 0 phyto :

- exposition plein air Belles et Rebelles et tour de la commune pour identifier les plantes vivaces et connaître leurs propriétés, par le CPIE*

- suivi des pratiques alternatives mises en place (plantations de vivaces et arbustes, non utilisation de produits phytosanitaires, enherbement choisi) et restitution publique axée sur l'enherbement du cimetière avec intervention de la FREDON**. On ne peut que déplorer le peu de participation à cette dernière.

- intervention du CPIE* également à l'école sur le thème du jardinage et utilisation des auxiliaires au lieu des produits phytosanitaires.

Enherbement spontané des allées

Focus sur le cimetière :

La météo de l'année 2018 a eu raison de nos essais d'enherbement choisi. Au lieu d'investir dans des semis qui n'auraient rien donné (noyés au printemps et grillés en été/automne), le choix a été de contrôler la végétation spontanée.



Nous trouvons ainsi dans les allées :

Des plantes à éliminer :

plantes à racines pivotantes, (chardons), ou pouvant devenir hautes, (rejets ligneux). On trouvera donc les plantains, chardons, rejets de saules –sur la partie ouest du cimetière -



Des plantes à préserver : rampantes naines permettant de tenir les graviers et petites fleurs. On trouvera donc les trèfles nains, potentilles, lotier nain, mais aussi les pensées.



Bien sûr se passer des produits phyto demande plus de temps et de surveillance, chacun peut contribuer à entretenir notre cimetière et les bordures de trottoir/murs en arrachant les plantes envahissantes et indésirables.

Interdiction des produits phytosanitaires aux particuliers :

Depuis le 1er janvier 2019 la vente de produits phytosanitaires est également interdite aux particuliers.

Nous vous proposons avec ce bulletin le guide gratuit « jardiner autrement » et pour aller plus loin n'hésitez pas à consulter les fiches techniques sur le site :

<https://www.jardiner-autrement.fr/fiches-techniques/>

PONT de POITTE
En « ZÉRO PESTICIDES »
 Restitution de l'étude « Pratiques alternatives »
 Enherbement du cimetière

Mardi 13 novembre à 20h00
Pont-de-Poitte
 « Petite salle derrière la mairie »

Réunion publique avec la FREDON Franche-Comté
www.fredonfc.com

LIMITER LES RISQUES

Griffer le sol l'hiver pour mettre les oeufs à découvert.
 Ils se dessècheront au soleil ou seront mangés par leur prédateurs.
 La limace pond ses œufs à 10 cm de la surface de la terre.

Ramasser manuellement les limaces et les escargots au crépuscule sur les plantes.
 Les piéger en disposant des tuiles non loin du potager pour que les limaces s'y cachent la journée. Les ramasser régulièrement.
 Lorsque les limaces ou escargots sont nombreux au jardin, il sera préférable de semer des engrais verts non appétant (comme les crucifères) pour limiter leur développement.

Attention aux paillages tels que les tontes fraîches qui favorisent les limaces et escargots en maintenant les zones humides et en leur fournissant le gîte et le couvert.

LES MÉTHODES PRÉVENTIVES

Carabe doré
 Prédateur de limaces
 Les auxiliaires prédateurs des limaces et des escargots sont nombreux au jardin.
 Le carabe doré et le carabe violet se nourrissent des limaces. Le hérisson et le crapaud aident aussi à la régulation de population de limaces. Les poules et les canards sont friands des limaces.

Le siphon noir
 Prédateur des limaces
 un poison dans l'écologie pour le mûrier

Les larves de ver luisant
 Prédateur des limaces

Le drot
 Escargot prédateur des limaces

Grenouille
 Prédateur des limaces et escargots

Exemple de fiche :
 Lutte contre les limaces et escargots

* **CPIE :**
Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement

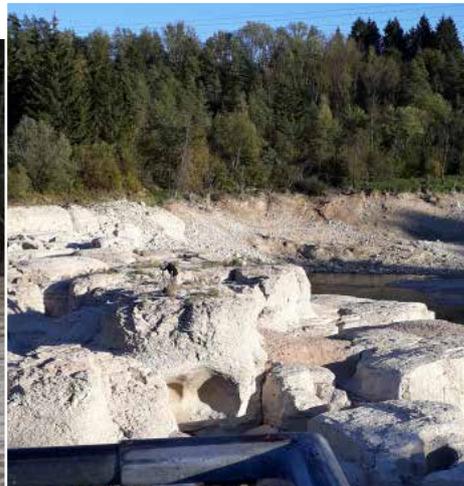
** **FREDON :** Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, contrôle aussi la qualité des cours d'eau ■

2018 en images

Inondations



Visite lors du comité de gestion du Conservatoire du littoral



sécheresse



Retransmission de la coupe du monde de football



Compétition de tuning à la Saisse



Exposition rivière Ain amont, en mairie



Audition de l'école de musique



Vide grenier, organisé par le Foyer Rural



Cérémonie du 8 mai (remerciements à A. Guyon)



Marchés nocturnes



Marché place de la Fontaine



Téléthon



Illuminations de Noël, merci au Comité d'Animation

Des Hommes, des Femmes



2 018, malheureusement un certain nombre de pontois nous ont quitté : nous ne croiserons plus le matin de bonne heure la discrète Joelle Vernier, les boulistes ne joueront plus avec Christian Boitet, Denise Perrier ne nous aidera plus à patienter lorsque c'est la queue à la fromagerie en nous racontant souriante des anecdotes, comme Paul Garnier, Claude Baise et Didier Warin ils sont partis.

Nous avons aussi perdu notre doyenne :

Huberte GRANGE dite Bebette.

A 98 ans, Huberte nous a quitté rapidement. Toujours plaisante elle aimait participer au club du temps libre, circuler dans Pont de Poitte, prendre des nouvelles des uns et des autres.

Huberte est née à Pont de Poitte en 1920, sa maman tenait dans la Grande Rue un café - pension de famille. Elle obtient son certificat d'Etudes à 12 ans, rêvant d'être coiffeuse. Il n'en sera rien à faute de moyens pour se déplacer suivre les cours. Epousant Charles Grange qui arrive d'Oyonnax ils créent route d'Orgelet, avec d'autres associés, une petite entreprise de plâsturgie, produisant des jouets qui raviront ensuite leurs petits-enfants. Aimant le contact, Huberte participe pendant plus de 40 ans à la chorale, et c'est encore une fois faute de moyens pour se déplacer aux répétitions qu'elle quittera le groupe. Toujours très entourée, ces dernières années elle passait l'hiver à Bourg en Bresse chez sa fille Josette, puis revenait avec les beaux jours, l'ADMR accompagnant cette petite personne très volontaire et autonome.



Deux autres personnalités nous ont quitté cette année : **Christian BERNARD** : fondateur des Amis de la Rivière d'Ain et écrivain local

Christian est né à Thuron en 1935, fils de gendarme il quitte le secteur au gré des mutations de son papa, mais reviendra s'installer à la fin des années 50, à la suite de son mariage avec Michèle. Impliqué dans la vie locale, très actif, il accompagna les jeunes au foot, devint arbitre, s'initia à la pétanque et fut à l'origine du Club des Joyeux Pétanqueurs Pontois. Il s'investit aussi au sein du Foyer et de l'activité Canoé Kayak. Au début des années 90 il fonde avec d'autres amoureux de la rivière « les Amis de la Rivière d'Ain », association ayant pour objectif de préserver la qualité de cette belle rivière. Cette association dont il fut président pendant 20 ans continue encore aujourd'hui son activité de défense, reconnue pour son utilité elle siège au Comité de pilotage du contrat de rivière Ain Amont. Christian a aussi publié plus d'une dizaine de titres entre 1997 et 2016, «La fille du ruisseau», «Par monts et par Vaux», «Le petit rêveur révolté», «Foins, friches et regains», «La Doye du Buronnet -il y a un siècle et demi », etc. Tous ces textes ayant pour cadre la région de Pont de Poitte)



André JEANPIERRE : écrivain et co fondateur de la revue jurassienne Participe Présent



Vosgien d'origine né en 1939, après un parcours professionnel dans l'armée qui l'a amené à beaucoup voyager. C'est en 1981 qu'il pose ses valises en s'installant avec son épouse et ses 3 enfants à Pont de Poitte, plus précisément à la Saisse. André s'est investi en tant que rédacteur dans la revue Participe Présent, et s'est lancé dans l'écriture de romans («La fin des Jaunirés», «Fifi de Montmartre», «La saisse Chronique improbable»), de recueil de poèmes («Climats d'automne», «Douceurs, Aigreurs, Douleurs»), participant à de nombreux salons (Paris, Genève, Miéry) et recevant les prix tels que le prix d'honneur au concours littéraire international de Servon sur Vilaine, le prix de l'Ecologie par l'association Jurassiennes des auteurs ou encore le prix spécial du Jury au salon des Talents Comtois



Un champion de France, en BAREFOOT. Cyril DUC, est devenu en 2018 champion de France de Barefoot, un sport peu connu.

Moniteur professionnel de ski nautique, il exerce et s'entraîne sur le Lac de Vouglans.

Félicitations à lui.



Cyril a commencé la glisse à 13 ans, participé à ses premiers championnats à 18 ans et a fait partie de l'équipe de France pendant 6 ans, participant aux championnats du monde aux Etats Unis et en Afrique du Sud. Plusieurs disciplines dans ce sport : le slalom en 2 manches chronométrées qui consiste sur un aller-retour à slalomer le plus possible dans le sillage du bateau et si possible sur un pied pour marquer plus de points, la vitesse où chaque concurrent choisit sa vitesse (71km/h pour Cyril lors des championnats de France. Attention les chutes sont brutales !

Cette discipline nécessite un plan d'eau parfait, Vouglans n'est peut-être pas l'idéal car les falaises créent un mouvement de ressac qui peut être dangereux, mais constitue le terrain d'entraînement privilégié de Cyril.

Aujourd'hui Cyril se consacre aussi à d'autres disciplines telle que le Surf nautique, à moins grande vitesse (15km/h), sans être tenu par le moindre fil ou guide■

Barefoot!

Vous avez

dit barefoot ?



Le barefoot (nu pied en anglais) est une variation du ski nautique, comme le nom le suggère, on fait du ski nautique sans skis. Puisque la surface de contact avec l'eau est radicalement plus petite, le bateau et donc le skieur doit aller beaucoup plus vite (entre 65 et 75 km/h).

Associations

JURA LACS FOOTBALL

Mairie – 39130 Pont de Poitte



Jura Lacs Football, un club labellisé

A la mi-saison sportive, le club de Jura Lacs Football est très satisfait du travail effectué. L'association cherche à se développer et à se structurer depuis plusieurs saisons et c'est avec grand plaisir qu'elle s'est vu récompensée par l'obtention du label « espoir » sur le pôle Jeunes. Ce label lui sera remis le 25 janvier 2019 à Orgelet.

Ce label est le résultat du travail effectué dans plusieurs domaines.

Tout d'abord, au sein du pôle jeunes : nos jeunes joueurs brillent sur les terrains jurassiens chaque week-end. Toutes les catégories sont entraînées par des éducateurs diplômés qui travaillent ensemble. Joueurs, parents et éducateurs trouvent leur place au sein d'un club qui essaie de privilégier une de ses valeurs fortes : la convivialité.

Journée Foot Adapté le 11/04/18

tout en les formant à la pratique du football. Des rencontres ont été organisées avec des enfants de Bobigny (93) ou encore avec des jeunes en situation de handicap. Ces rencontres ont pour but de sensibiliser nos jeunes footballeurs à la différence et les convaincre que le football doit être accessible à tous. Parmi d'autres actions éducatives, le club a organisé une journée sur le tri des déchets avec les U6 et U9, une visite à la caserne des pompiers et une initiation aux gestes de premier secours pour la catégorie U13, ...

L'école de football de Jura Lacs propose comme chaque année son stage de trois jours lors des vacances de Pâques pour les différentes catégories. Diverses activités seront proposées : football mais aussi piscine, bowling,

Depuis cette saison un stage de perfectionnement a été mis en place à l'occasion des vacances de la Toussaint avec un stage 100% football.



Le développement du football féminin est également une des priorités de Jura Lacs Football. Des journées portes ouvertes ont été organisées au cours de l'année afin d'attirer un maximum de filles vers la pratique du football. Grâce à ces journées, le club dispose aujourd'hui de trois équipes féminines : U13F, U18F et Séniors F.

Enfin, le point fort de Jura Lacs Football, depuis maintenant deux saisons, est le déploiement du Programme Éducatif Fédéral. Notre mission est d'éduquer les jeunes

Les résultats des équipes séniors confirment la bonne santé du club avec une équipe première qui reste invaincue cette saison et des équipes B et C qui sont très bien placées au sein de leur championnat.

« A Jura Lacs, le football se pratique à tout âge, pour tout le monde et à tout niveau, au féminin comme au masculin... Bref, une véritable école de vie et une grande famille...! » ■

Nous Joindre :

CERRUTI Alain : Président de Jura Lacs Football
tél : 06.87.43.82.47 mail : cerruti.al@orange.fr

MARTIN Arnaud : Responsable pré-formation & responsable technique
tél : 06.15.88.01.93 mail : arnaud.martin507@gmail.com

COURDEROT Hugo : Chargé de Développement Jura Lacs & Responsable Jeunes
tél : 07.89.52.27.36 mail : hugo.courderot@orange.fr

Vous êtes intéressés par notre club et vous souhaitez nous rejoindre en tant que joueurs, dirigeants, éducateurs, partenaires...

**Contactez
MARTIN Arnaud**

AMIS DE LA RIVIÈRE D'AIN

Les 2 faits majeurs de cette année sont la disparition de M. Bernard Christian président fondateur de notre association, et l'étiage très sévère et très long, avec certains assècs pour les rivières du bassin versant amont de la rivière d'Ain.



Notre association qui a maintenant 27 ans, a été présidée par Christian Bernard durant 18 ans. Je vous invite à lire un résumé de cette période dans notre bulletin annuel 2018 qui est paru en décembre, pour voir combien il est riche (lecture en ligne sur notre site <http://www.lesamisdelarivieredain.fr>).

C'est Anne Marie Garnier qui a pris le relai de Christian Bernard, avant Michel Balland, qui n'a pas souhaité se représenter cette année. Je salue leurs actions et leur engagement, pour notre association, et le travail réalisé pour cette rivière d'Ain.

A la suite de ces 3 présidents, j'ai accepté la présidence au sein d'un conseil d'administration de dix membres dont 3 nouveaux arrivants. Merci à toute l'équipe pour leur motivation, et leur disponibilité, qui nous a permis de répondre cette année aux 3 sollicitations du CPIE, et d'organiser une journée avec l'hydrogéologue Rémi Caille.

Pour l'année 2019, nous répondrons aux



demandes éventuelles du CPIE qui nous seront faites, et nous organiserons 4 événements :

- Une découverte des arbres remarquables sur le territoire de la comcom de Clairvaux les Lacs, en coordination avec le CAUE du Jura.
- Une journée avec une balade en compagnie d'un professionnel nous fera découvrir le milieu aquatique du bassin versant, suivie d'une conférence sur l'état des rivières.
- Une randonnée sur le site de la source de la Saine.
- Une visite du chantier à la confluence de la Loue et du Doubs.

Le deuxième point sur lequel je veux revenir, c'est l'étiage de ces mois d'été et d'automne. Ces conditions météorologiques sûrement appelées à se répéter dans les années futures, viennent aggraver les conditions de vie précaires des cours d'eau. Toutefois c'est principalement les pollutions chroniques et diffuses qui tuent les rivières. D'année en année, on constate la diminution de la présence de la micro faune aquatique. Les poissons disparaissent de la même façon, silencieusement, à l'image des oiseaux dont les médias nous parlent d'avantage. Maintenant que l'eau est revenue, n'oublions pas ces périodes d'étiage, et gardons à l'esprit que les rivières se meurent, et qu'il est plus qu'urgent d'en faire une priorité ■■

Le président,
Philippe CADOR



Associations

Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves du Groupe Scolaire de Pont de Poitte a pour but de financer les activités scolaires et péri-scolaires des enfants de l'école.

Pour ce faire, elle organise quatre manifestations principales :

- le marché de Noël,
- un loto à Clairvaux,
- une fabrication vente de pizzas,
- la fête d'été,

qui réunit chaque année un public nombreux sur le stade de Pont-de-Poitte. Notre association organise également une vente de sapins de Noël, et parfois des tombolas qui rencontrent un succès important.

De plus, l'Association des Parents d'Elèves du Groupe Scolaire de Pont de Poitte effectue la vente du bleuet lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, dont l'intégralité des recettes est reversée à l'Organisation Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Grâce à ces manifestations, et à l'investissement de l'équipe pédagogique et des parents, notre association finance de nombreuses activités pour les élèves de l'école, qu'elles soient sportives ou culturelles. Du fait du caractère rural

de notre territoire, les déplacements représentent également une part importante de l'investissement à destination du groupe scolaire.

La baisse des effectifs de l'école peut nous faire craindre, outre la fermeture d'une classe, une diminution du nombre de bénévoles disponibles pour mener à bien nos manifestations habituelles. C'est également un frein pour les nombreuses actions nouvelles que proposent régulièrement l'équipe pédagogique, ou les parents d'élèves, et pour lesquelles nous savons pouvoir compter sur votre adhésion et votre soutien.

C'est pourquoi notre association, forte de ses nombreuses années d'existence, cherche désormais à se structurer et, à travers l'investissement, favoriser son implication dans l'animation de notre territoire.

Le bureau de l'Association des Parents d'Elèves du Groupe Scolaire de Pont de Poitte vous présente à tous ses meilleurs vœux pour cette année 2019, et espère vous revoir très bientôt lors de ses manifestations ■



CALENDRIER 2019

Samedi 27 janvier
LOTO

salle des fêtes de Clairvaux-les-Lacs

Vendredi 12 avril
VENTE DE PIZZAS
groupe scolaire

Vendredi 28 juin
FETE D'ETE
stade de Pont-de Poitte

Composition du bureau

Président	Dimitri de MERONA
Vice Président	Sophie LOEFFEL
Trésorière	Marielle KAMPF
Vice trésorière	Angélique BOUREZ
Secrétaire	Aurélie VANCLEEN-PUTTE

Le Bureau
apepontdepoitte@gmail.com

Joyeux Pétanqueurs Pontois

L'Association a poursuivi sa progression concernant les participants, à savoir :

- 46 licenciés
- 41 cartes de clos.

Les manifestations ont eu lieu comme auparavant ; nombreux concours proposés , avec quelques soucis avec la pluie violente (un concours vétérans a dû être interrompu, ce qui est rare). Egalement des concours intérieurs au club : challenge hivernal, rencontres vétérans avec les clubs d'Orgelet et Arinthod.

Un calendrier pour la saison 2019 a déjà été établi.

Le point fort de l'année a été la célébration du 50ème anniversaire du CLUB (photo ci-jointe).

Un rappel des Présidents qui se sont succédés depuis la création en 1968 :

1968 à 1970 : Ernest JEAN
1971 : Marcel MANCHON
1972 à 1977 : Georges DALOZ
1978 à 1982 : André SARRAND
1983 et 1984 : Gabriel BRIHIC
1985 à 2001 : Georges PARIS
Depuis 2002 : Jacques PARIS.

Un hommage a été fait suite au décès de notre ami Christian BOITET.

Signalons par ailleurs, des travaux complémentaires de drainage et d'évacuation au début de l'année, pour pallier aux inondations récurrentes des terrains, et également des habitations attenantes. Les très fortes pluies du printemps ont prouvé que ces travaux étaient positifs et concluants.

Il reste, cependant, à gérer les fuites de la toiture qui vieillit très mal. Les études sont en cours et seront réalisés très certainement au printemps prochain.

Nous souhaitons une bonne année de pétanque 2019, après l'Assemblée Générale qui a eu lieu le Samedi 15 Décembre 2018.

Et dans la bonne humeur et la convivialité■



Associations

Comité d'Animation du Val de

En 2018

- Des **randonnées**, d'environ 12 kms les lundis et 5 kms les jeudis, sont proposées par Jean Maitre et Raymond Lance dans une ambiance conviviale dès début septembre à fin juin.

Quarante neuf marcheurs ont participé régulièrement à ces randonnées.

-Dimanche 13 mai **marché aux fleurs et plants** où nous accueillons des horticulteurs de BRANGES et OUROUX SUR SAONE place de la fontaine.

- Samedi 21 juillet **soirée moules frites**, feu d'artifice au stade de PONT DE POITTE, lors de cette manifestation



l'Ain



...A.
...t 2018
...IEE
...E
...NNAY
...NF - 5.000

nous accueillons plus de 300 convives malgré une météo capricieuse.

Une bonne partie de cette recette finance le feu d'artifice.

- Dimanche 19 août **randonnée pédestre**, trois parcours de 9, 15, 21 km au départ de LARGILLAY MARSONNAY. 134 marcheurs ont apprécié les parcours sous un soleil radieux et de beaux points de vue.

- Samedi 2 décembre, pose des **décorations de Noël** : traversées de rue, lampadaires, carrefours, bacs à fleurs, place de la fontaine, abords église et mairie.

- Samedi 22 décembre, participation à **Noël au Pays des Lacs**, accompagnement de la marche nocturne aux flambeaux par le Tacot notre mascotte, buvette vin chaud et repas au village de Noël à CLAIRVAUX LES LACS ■

Nous sommes actuellement et plus que jamais à la recherche de bénévoles et aidants pour maintenir nos manifestations au village.



L'ADMR a pour projet de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins. Porté par les bénévoles et les salariées l'ADMR s'exerce au plus proche des personnes aidées pour répondre à leurs besoins et à leurs attentes. Le professionnel salarié encadré par le bénévole accomplit les prestations de service auprès du client, avec qui il noue une relation de confiance conjuguant professionnalisme et qualité d'écoute.

L'ADMR de Pont de Poitte, ce sont 15 aides à domicile et une assistance technique.

En 2018, les salariées ont effectué :

- 10 888h de service auprès de 122 personnes retraitées
- 9 familles ont bénéficié de 424h d'aide

Nous comptabilisons 41 installations de téléassistance.

Toutes ces heures ont été en partie financées par le Conseil Départemental, les caisses de retraite et les mutuelles. Malgré une gestion rigoureuse notre association reste avec des comptes positifs mais relativement fragiles.

Nous remercions les habitants des 14 communes pour leur accueil lors de la vente de nos calendriers et des fleurs.

Nous restons à la disposition de toutes les personnes qui auraient besoin d'aide ■

Le président

Daniel Medigue



Cross de Clairvaux

Les enseignants :

Du changement dans l'équipe enseignante pour cette rentrée scolaire : Mmes Daloz et Gilbert remplacent Mme Vanthier.

Les élèves :

Répartition des 106 élèves de l'école :

Répartition des 121 élèves de l'école :

Enseignants	Nbr d'élèves	classes
Amandine Gilbert Cécile Daloz	21	PS-MS-TPS
Philippe Perrin	22	MS-GS
Laurence Gay	22	CE1-CE2
Catherine Brocco	20	CM1 – CE2
Marielle Trillat	21	CM1-CM2

Les projets 2018 / 2019 :

- cross du collège
- projet sur la rivière d'Ain avec le CPIE du Haut Jura
- spectacles organisés par Côté Cour 39
- découverte des villages du SIVOS
- sorties ski pour les CE2/CM
- natation pour les 2 classes du cycle 1 et 2 (MS-GS-CP-CE1)
- Mercredis des valeurs pour toute l'école
- Tennis pour les CP/CE1 et les CM1/CM2

Ces projets sont pour la plupart financés par l'Association de Parents d'Élèves de Pont de Poitte et le SIVOS.



Fonctionnement de l'école :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi et mercredi matin
- horaires : 8 h 30 – 11 h 30 / 13 h 30 – 15 h 45
- services de garderie et de cantine mis en place par le SIVOS
- activités pédagogiques complémentaires : lundi de 15h45 à 16h45
- inscriptions (rappel) : elles se font à la Mairie de Pont de Poitte avec le livret de famille et le carnet de santé.

L'équipe enseignante remercie vivement le SIVOS pour l'intérêt qu'il porte à son école.



Sortie ski à Prénovel



Pressée du jus de pomme

NAISSANCES

Le 30/01/2018
Eliott JANSOONE
1 rue Tristan

Le 16/09/2018
Aude GEORGET
8 route de POITTE
(5ème naissance et 1ère fille !!!!)

MARIAGE

Le 12/10/2018

Alexia ROZET et **Eric MICAUD**
13 rue du Château d'Eau

DECES

Le 26/03/2018 **Christian BERNARD**
né en 1935
2 rue du Crès

Le 29/03/2018 **André JEANPIERRE**
né en 1939
30 route de la Saisse

Le 07/06/2018 **Christian BOITET**
né en 1948
7 rue du Crès

Le 13/06/2018 **Paul GARNIER**
né en 1929
5 rue Gutt Grancher

Le 18/09/2018 **Claude BAISE**
né en 1952
5 rue des artisans

Le 03/10/2018 **Joëlle VERNIER**
(née AIME) en 1949
28 route de la Saisse

Le 15/10/2018 **Didier WARIN**
né en 1944
9c route de la Saisse

le 08/11/2018 **Denise PERRIER**
(née RODOT) en 1932
4 grande rue

Le 26/11/2018 **Huberte GRANGE**
(née MOLARD) en 1920
15 route d'Orgelet

Elections Européennes :

26 mai 2019

De 8h00 à 18h00



15

SAMU

17

POLICE / GENDARMERIE

18

SAPEURS-POMPIERS

112

TOUTES URGENCES

03.84.60.26.70

*pour toute
intervention de
dépannage sur
le réseau d'eau*



Petit rappel sur le ramassage des ordures ménagères :

* bacs bleu tous les vendredis matin
des semaines paires,

* bacs marron/gris tous les jeudis ma-
tin.

Pour toute information complémen-
taire sur ce service et également pour
acheter/remplacer vos poubelles,
veuillez vous adresser à la Commu-
nauté de Communes du Pays des Lacs
à Clairvaux-les-Lacs :

Tél 03.84.25.23.90



Calendrier des manifestations

PONT DE POITTE 2019

	date	organisateur	lieu	manifestation
mai	sam 04	Boulodrome rue des artisans	Joyeux Pétanqueurs Pontois	Challenge des 3 frères DALOZ
	mer 8	Commune	Monument aux morts	Commémoration
	dim 12	Comité d'Animation	Place de la Fontaine	Marché aux fleurs
	mer 15	Boulodrome rue des artisans	Joyeux Pétanqueurs Pontois	Doublettes vétérans
	mer 29			Triplettes vétérans
juin	sam 01	Boulodrome rue des artisans	Joyeux Pétanqueurs Pontois	Challenge Thomazet/Boitet
	sam 16	Foyer Rural	Stade de Pont de Poitte	Vide grenier
	Ven 21	Hotel de l'Ain	Place de la Fontaine	Fête de la musique
	ven 28	Association des Parents d'Elèves	Stade de Pont de Poitte	Fête d'été
juillet	sam 13	ACCA	Place de la Fontaine	Bal de la fête nationale
	sam 20	Comité d'Animation	Stade de Pont de Poitte	Soirée moules frites
août	15 ou 16	Roule ma poule	Stade de Pont de Poitte	Spectacle clowns, cirque à l'ancienne
	dim 18	Comité d'Animation	Stade de Pont de Poitte	Randonnée pédestre
	mer 21	Boulodrome rue des artisans	Joyeux Pétanqueurs Pontois	Challenge Ch & R Bernard
septembre	dim 01	Commune	Salle du foyer ou stade à Pont de Poitte	Fête patronale
novembre	lun 11	Commune	Monument aux morts	Commémoration
	16	Comité d'Animation	Salle du foyer	Cabaret

Marché estival :

Produits frais et artisanaux **place de la Fontaine les lundis matin du 24 juin au 2 septembre**

Marchés nocturnes :

Place de la Fontaine les mardis soir

Randonnées pédestres :

ouvert à tous sauf juillet et août
départ du stade de Pont-de-Poitte

* circuits d'environ **10 Km** tous les lundis à 13h45

* circuits d'environ **6 km** tous les jeudis à 14h00

Gym/fitness :

Foyer Rural (06.70.06.13.16)

Période scolaire : gym les mardis 14h30 à 15h30

fitness les mercredis de 19h30 à 21h30

Lieu :

salle du foyer

Jeux de société :

Club de la Combe d'Ain (07.27.25.34.99)

Période scolaire : les mardis de 13h30 à 17h00

Lieu :

salle derrière la mairie